

Programme limitatif de français de la classe terminale pour les années scolaires 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027

NOR : MENE2402853N

Note de service du 31-1-2024

MENJSJOP - Dgesco C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du service interacadémique des examens et concours d'Île-de-France ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs de français de la voie professionnelle

Références : arrêté du 3-2-2020 publié au BOENJS spécial n° 1 du 6-2-2020

Le programme de la classe terminale professionnelle prévoit un seul objet d'étude : « Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique ». Pour définir une entrée pertinente dans les enjeux et débats du monde contemporain, l'objet d'étude est précisé par un programme limitatif. Ce dernier détermine un thème à travailler et propose une bibliographie dans laquelle le professeur choisit une œuvre et construit un corpus.

Programme limitatif pour les années scolaires 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 – Rythmes et cadences de la vie moderne : quel temps pour soi ?

Problématique

La manière de vivre le temps est au cœur des préoccupations de la modernité. La technique a produit un temps accéléré, « l'homme pressé » du début du XXe siècle ou soumis aux cadences infernales des machines de la révolution industrielle, comme Charlot sur la chaîne de montage des *Temps modernes*. À cette précipitation devenue peut-être une explosion du temps dans l'immédiateté généralisée de l'ère numérique répondent cependant les aspirations à disposer d'un temps de loisir, du temps de vivre. Comment passer de l'inéluctable temporalité de la condition humaine à l'appropriation du temps, qui devient « mon » temps ? Comment concilier l'objectivité d'un temps compté, social, et la vie d'un temps personnel ? Comment passer du temps des obligations au temps pour soi ? Comment « prendre » du temps, ce qui signifierait, au lieu de le subir, de se l'approprier ? Entre temps de pause, temps de travail, temps de transport, temps de loisir, l'émiettement du temps apparaît peut-être comme l'un des problèmes majeurs de l'humanité dans des existences qui ne cessent de balancer entre l'éphémère et l'appétit de durée. Si l'on ne parvient pas à « prendre son temps », ne risque-t-on pas aussi de passer à côté de sa vie ?

Proposer, dans le cadre de l'objet d'étude de la classe de terminale pour programme limitatif, « Quel temps pour soi ? », c'est donc inviter les élèves, à travers l'analyse d'une œuvre littéraire et d'une séquence appuyée par un groupement de textes divers, notamment de littérature d'idées entendue au sens large, d'œuvres artistiques, de supports et de documents

variés, à une réflexion approfondie qui pourra se nourrir de leur expérience quotidienne, et de la sorte réfléchir plus généralement à nos manières de vivre. Faut-il toujours gagner du temps pour pouvoir en reprendre ? Comment distinguer « prendre son temps » et « perdre son temps » ? Quels rôles jouent la vitesse et la lenteur dans nos vies ? Quels liens encore envisager entre le temps individuel et les temps collectifs, sans compter ceux qui rythment la nature, et dans lesquels nous baignons ? De la pratique inscrite dans la vie des lycéens professionnels (les différents temps de formation, le temps privé et le temps de travail, les projets de conciliation de travail et de vie personnelle, etc.) à la réflexion des écrivains, jusqu'au temps arrêté de certaines œuvres contemplatives, ou domestiqué par les cadences de la musique, l'objet d'étude offre ainsi une prise sur une des questions les plus pressantes des rapports entre l'humanité, le monde, les sciences et la technique.

Œuvres au choix

Les professeurs choisiront l'une des œuvres suivantes à travailler avec les élèves :

- **Récits**

Leïla Slimani, *Le parfum des fleurs la nuit* (2021).

Jean Echenoz, *Courir* (2008).

Boris Vian, *L'Écume des jours* (1946).

- **Poésie**

Thierry Metz, *Le journal d'un manœuvre* (2017).

James Sacré, *Figures qui bougent un peu* (1978).

- **Théâtre**

Marguerite Duras, *Le Square* (version théâtrale) (1965).

Pour la ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, et par délégation,
Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives,
Jean Hubac